

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 18 septembre 2017

18 Avril – 18 Septembre : L'ISNI avait annoncé la catastrophe en cours !

Il y a 5 mois, l'ISNI avait lancé un mouvement de grève national. Une de nos principales [revendications](#) était la mise en place de mesures de transition lors de la mise en place de la réforme. Celles-ci n'ont été prévues ni par le gouvernement sortant ni par le gouvernement actuel.

Malgré notre appel à la prudence et nos demandes de report, la réforme sera effective à la rentrée 2017. Ainsi, nos futurs collègues choisissent actuellement sans réellement connaître le statut sous lequel ils exerceront dans trois ans. Dans le même temps, les choix de postes pour le prochain semestre sont jugés insatisfaisants par les internes en cours de cursus. En [psychiatrie sur Paris](#), excédés par un éventail de choix de postes quantitativement et qualitativement restreint, les internes ont décidé d'abandonner la procédure de choix. A cause de la mise en place de la réforme, [cette crainte tend à se généraliser](#).

Aujourd'hui, comme en avril, le CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche) se réunit pour émettre un avis sur la modification des textes de la réforme du troisième cycle publiés en avril. Lors de la CNEMMOP (Commission Nationale des Etudes de Maïeutique, Médecine, Odontologie et Pharmacie) du 29 août 2017, 5 associations et syndicats représentatifs de jeunes (ANEPF, FNSIP-BM, ISNCCA, ISNI, SNIO) [ont voté contre](#) cette proposition de texte. Nous appelons les membres du CNESER à entendre l'appel des structures représentant les principaux concernés par cette réforme.

Malgré nos demandes répétées, aucun comité de suivi de la réforme n'a été mis en place. Rien n'est prêt pour corriger le tir qui risque d'entraîner de graves dysfonctionnements dans les hôpitaux de proximité et la prise en charge des Français dès novembre prochain. Il est hors de question de sacrifier la formation des internes d'aujourd'hui pour mettre en place une réforme inaboutie. Les maquettes de spécialités recentrent le début d'internat sur les Centres Hospitalo Universitaires pour certaines spécialités, et sur l'ambulatoire en médecine générale. Il en résulte une diminution drastique des internes dans les [Centres Hospitaliers](#), principalement par la diminution des effectifs d'internes en médecine générale. Les mesures de transition pour éviter ce problème démographique n'ont pas été proposées.

L'ISNI souligne que les internes restent au cœur du fonctionnement du système de santé tout en étant aussi des praticiens en formation, formation sans laquelle la qualité des soins est mise en danger.

Contacts presse :

Olivier LE PENNETIER – Président – president@isni.fr | 06.50.67.39.32

Sébastien POTIER – Premier VP et Porte-parole – porte-parole@isni.fr | 06.76.26.29.99

Abdellah HEDJOUJJE – VP Enseignement supérieur et Recherche – esr@isni.fr